

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 33



N°007

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 FÉVRIER 2025

L'AN deux mille vingt-cinq, le 13 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le , s'est réuni Hôtel de Ville à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , LEGENDRE Jérôme, ALLAIN Philippe, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, VACHER Annie, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, CAMBIANICA Robin, HOCINE Massinissa, CHIKHDENE Zayen, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, NAULEAU Pierre-Yves, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GILLY Jean-Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, EMEL Maryse, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadège, BOUCHA Safia, NEDELEC Sozig.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur José LESERRE	Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Madame Marie-Françoise MESSEZ	Monsieur Dominique DANDRIEUX
Madame Kourtoum SACKHO	Monsieur Pierre SACK
Madame Sandrine DESIR	Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Patricia LOE	Monsieur Guillaume GODIN
Madame Solène DA SILVA	Monsieur Philippe ALLAIN
Monsieur Lewis CHARTIER	Monsieur Samuel MARTIN
Madame Margaux HOUIS	Madame Véronique DAUVERGNE
Madame Marie-Amélie ANQUETIL	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Jean-Jacques KARMAN	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Fatima YAOU	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Zishan BUTT	Madame Nabila DJEBBARI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Secrétaire de séance : Véronique DAUVERGNE

OBJET : Rapport d'Orientation Budgétaire du Programme de Réussite Educative (PRE) 2025

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Yasmina BAZIZ,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-1 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°217 du Conseil municipal en date du 29 septembre 2021 relative à la création d'une régie autonome dotée de la seule autonomie financière à compter du 01 janvier 2022 portant transfert des activités du Programme de Réussite Educative (PRE) d'Aubervilliers rattachés initialement à la Caisse des écoles ;

Vu le rapport développement durable ;

Vu le rapport sur l'égalité Femmes/Hommes ;

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire relatif à la régie autonome présenté comme support au débat associé et annexé à la présente délibération ;

Considérant que la Ville a l'obligation de tenir un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédents le vote du budget primitif de l'année ;

Considérant la nécessité de présenter et de valider le Rapport d'Orientation budgétaire de la régie autonome qui porte le Programme de Réussite Educative ;

Considérant que le rapport joint à la présente délibération doit exposer les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement, comme en investissement ;

Adoption à l'unanimité par 36 pour , 10 se sont abstenus(Samuel MARTIN, Lewis CHARTIER, Zayen CHIKHDENE, Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Jean-Jacques KARMAN, Pierre-Yves NAULEAU , Fatima YAOU , Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET)

DELIBERE :

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025 pour le « Programme de Réussite Educative » selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal, après avoir délibéré sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente et transmis aux conseillers municipaux

préalablement à la tenue dudit débat.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant, à signer tout document relatif à ce débat d'orientation budgétaire 2025 de la régie autonome pour le « Programme de Réussite Educative ».

DIT que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 20/02/25
Accusé en préfecture :
93-219300019-20250214-lmc138877-DE-1-1
Publiée le : 20/02/25
Certifiée exécutoire :

Le Maire,
Karine FRANCLET



Débat d'orientation budgétaire 2025 pour la régie du programme de réussite éducative d'Aubervilliers

A- PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le dispositif de réussite éducative a été mis en place en octobre 2005 par convention sur la Caisse des Ecoles d'Aubervilliers. Le programme de réussite éducative (PRE) est issu du plan de cohésion sociale et de la loi n°2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 avec comme objectif de « Donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorables à leur réussite. »

Ce dispositif s'adresse prioritairement aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans scolarisés dans les écoles des 1^{er} et 2^d degré relevant des réseaux d'éducation prioritaire et/ou résidant dans les quartiers inscrits dans la géographie de la politique de la ville. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner, depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité. A ce titre, le programme de réussite éducative fonctionne autour de deux équipes pluridisciplinaires, une pour le premier degré et l'ensemble des écoles de la ville, la deuxième pour le second degré et les 7 collèges de la ville. Les équipes pluridisciplinaires qui le composent travaillent principalement sur 4 axes :

- Identification précise des difficultés de l'enfant,
- Etablissement d'un diagnostic de la situation,
- Proposition d'un parcours éducatif adapté,
- Suivi et évolution de l'enfant.

La ville a souhaité faire transférer à compter du 1^{er} janvier 2022 le dispositif de la réussite éducative de la Caisse des écoles vers une régie autonome dotée de la seule autonomie financière. Cette dernière est composée d'un conseil d'exploitation visant à émettre un avis préalable à toute délibération relevant du PRE. L'objectif de ce projet est de donner une plus grande lisibilité de l'action publique en matière d'accompagnement des publics fragiles. Aussi il a été acté, lors du conseil d'administration de la Caisse des écoles du 1^{er} décembre 2021, le transfert du programme de réussite éducative - porté par la Caisse des écoles - à la ville d'Aubervilliers.

B- BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES ACTIONS 2024

1) Bilan quantitatif

Nombre de suivis individuels primaire et collège dans le cadre du PRE :

TRANCHES D'AGE	SEXE FEMININ	SEXE MASCULIN	TOTAUX
0-5 ans	9	23	32
6-10 ans	43	53	96
11-17 ans	26	77	103
TOTAUX	78	153	231

2) **Bilan qualitatif :**

Cf. présentation PowerPoint ci-après

Une équipe de professionnels dédiée à la mise en place de parcours éducatifs individualisés

Ingénierie	PRE Enfants	PRE Ados
<ul style="list-style-type: none">❖ 1 coordinateur de projet ❖ 1 référente administrative et financière	<ul style="list-style-type: none">❖ 1 référente de parcours éducatifs « maternelle » ❖ 2 référents de parcours éducatifs « élémentaire »	<ul style="list-style-type: none">❖ 2 référents de parcours éducatifs (50% PRE / 50% ACTE) ❖ 1 animateur éducatif (70% PRE / 30% ACTE)
<ul style="list-style-type: none">❖ 1 référente psychologue (70% PRE / 30% ACTE)		

Les membres permanents des EPS

Au 1^{er} degré

L'équipe du PRE

- 1 coordinateur de projet
- 3 référentes de parcours « primaire » éducatrices spécialisées et EJE
- 1 référente psychologue

L'Education Nationale

- 1 enseignante médiatrice
- 1 psychologue scolaire

Autre

- Conseillère en économie sociale et familiale - *Coordinatrice au CHRS Georges HARTER – abri groupe*

Au 2nd degré

L'équipe du PRE

- 1 coordinateur de projet
- 2 référents de parcours « ado » éducateurs spécialisés
- 1 référente psychologue
- 1 animateur

L'Education Nationale

- 3 CPE (collèges Gabriel Péri, Gisèle Halimi et Jean Moulin) – *Service Exclusion*

Service Social Municipal

- 1 assistante sociale – *Responsable adjointe du SSM*

Les EPS du point de vue quantitatif au 10/12/2024 : 231 suivis

Au 1^{er} degré

Le nombre de suivis total de janvier à décembre 2024

- **Nombre d'enfants suivis : 147**
- **Nombre d'enfants entrés : 74**
- **Nombre d'enfants sortis : 70**

Le travail d'équipe

- **Nombre d'EPS : 11**
- **Nombre d'EPS restreintes : 12**

Au 2nd degré

Le nombre de suivis total de janvier à décembre 2024

- **Nombre d'enfants suivis : 84**
- **Nombre d'enfants entrés : 38**
- **Nombre d'enfants sortis : 49**

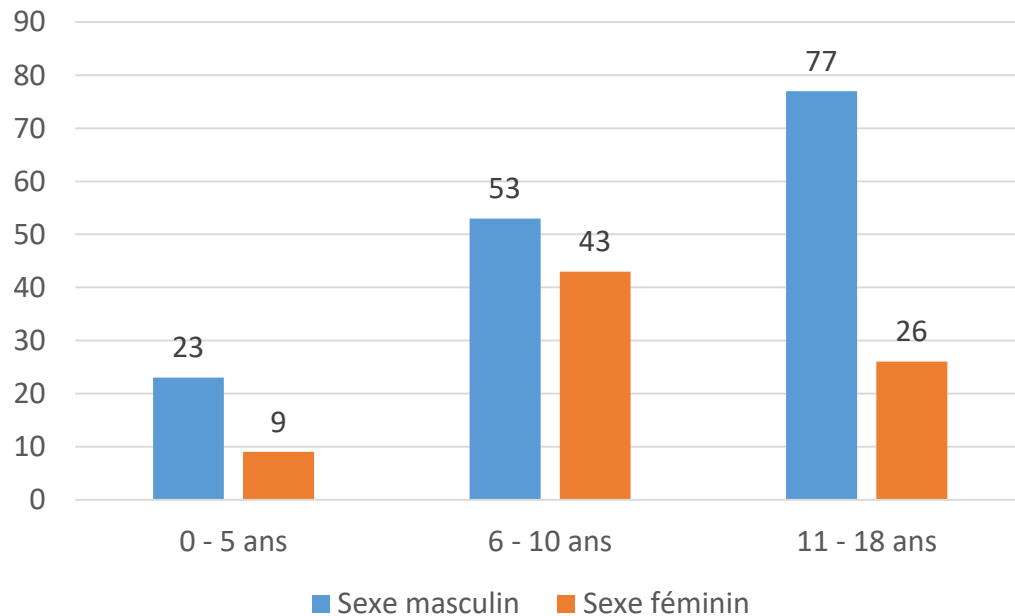
Le travail d'équipe

- **Nombre d'EPS : 9**
- **Nombre d'EPS restreintes : 7**

Bilan quantitatif au 10/12/2024 : 231 suivis

Durée moyenne des parcours : 12 mois

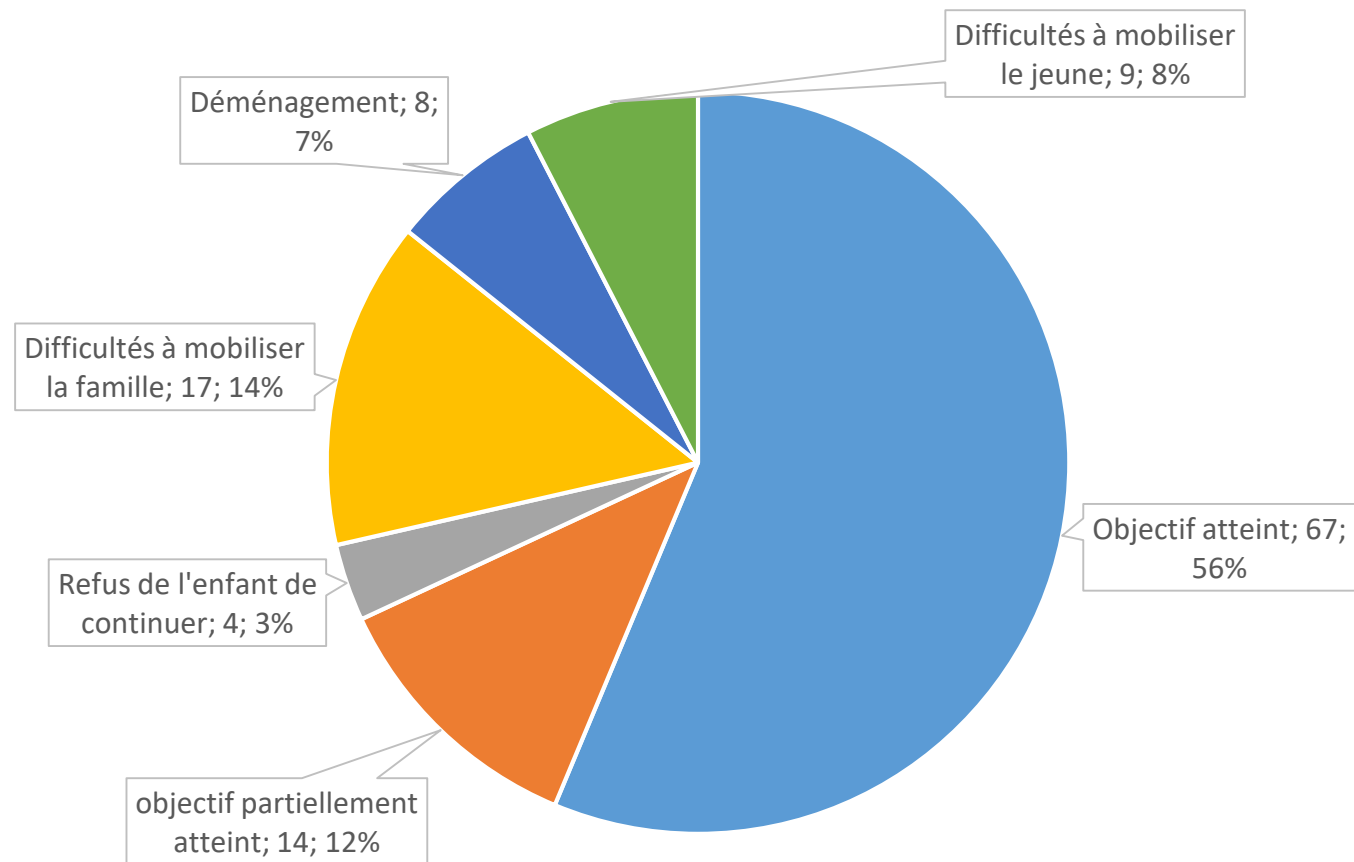
Répartition des suivis par tranches d'âges
et par genres



Nombre d'enfants par référent

Référent	Nombre d'enfants	Établissement scolaire	Classe
Marlène	6		
Anaïs Janv - Mars	18		
Ninon Janv - Août	21		
Vanessa B Janv - Nov	30		
Hakima	44		
Héloïse	55		
Christopher	57		

Bilan quantitatif – Motif « fin de parcours » au 10/12/2024



Les actions menées en 2024

Les suivis personnalisés se déclinent autour de 3 axes :

- Remobilisation scolaire
- Soutien à la parentalité
- Bien-être et estime de soi
 - Parcours culturel
 - Parcours théâtral
 - Parcours découverte de la Villette
 - Parcours sport/santé

Nb : Concernant le public du pôle maternel, toutes les actions du parcours bien-être et estime de soi sont réalisées en famille

Remobilisation scolaire

Intervention de professeurs de l'Education Nationale

Ateliers scolaires hebdomadaires le mercredi :

- Un groupe de CP/CE1/CE2 : 7 enfants
- Un groupe de CM1/CM2 : 7 enfants

Intervention de professeurs de l'Education Nationale

Ateliers d'aides aux devoirs pour les ados :

- Un groupe le lundi : 28 enfants
- Un groupe le jeudi : 16 enfants

Objectifs

- ❖ Apporter un soutien aux élèves les plus en difficulté : Revenir sur des notions incomprises
- ❖ Renforcer l'autonomie des élèves : Réinvestir leur scolarité et leur statut d'élève
- ❖ Remobiliser les enfants sur leur parcours scolaire : leur redonner goût aux apprentissages
- ❖ Travailler le lien parent/école

Bien-être et estime de soi : présentation générale

Objectifs :

- ❖ Développer l'estime et la confiance en soi
- ❖ Améliorer le rapport à soi et aux autres à travers différentes activités (culturelles, sportives, de loisirs)
- ❖ Faire découvrir aux jeunes les institutions, projets, lieux artistiques et culturels du territoire
- ❖ Sensibiliser les jeunes à différentes pratiques
- ❖ Susciter un intérêt qu'ils pourront réinvestir personnellement
- ❖ Mettre à profit le temps extrascolaire

Nos partenaires :

Services Villes, La Villette, Cinéma le Studio, Association « les poussières », Médiathèques, Centres de loisirs, Etincelles, Salle d'escalade Climb-Up, Piscine, Culture du Cœur, EthnoArt, Les enfants du jeu, Centre Devereux, Maison des langues et de la culture, Musée national d'Histoire Naturelle, ISM interprétariat, Centre des monuments nationaux

Nos prescripteurs :

Education Nationale, Services de la Ville

4 parcours :

- ❖ Parcours Villette
- ❖ Parcours culturel
- ❖ Parcours théâtral
- ❖ Parcours sport/santé

Bien-être et estime de soi : 1^{er} degré

Parcours Vilette

- ❖ **21 ateliers Vilette**
hip-hop, cirque, tampon botanique, couleurs des plantes, insectes jardiniers, abeille et pain d'épice, le bon pain, mon beau mouton, jeu de piste, astuce de graines, stop motion
- ❖ **4 spectacles – 3 matches au Zénith**
- ❖ **2 cycles carrés des récoltes**
- ❖ **3 ateliers « jardin passager »**
- ❖ **3 parcours avec l'APSV**

Parcours sport/santé

- ❖ **Sport en famille** (maternelle) : 22 séances
- ❖ **Ateliers CPS (compétences psycho-sociales) hebdomadaires** : 3 sessions de 10 ateliers
- ❖ **Orientation systématique vers les clubs et dispositifs municipaux**

Parcours théâtral « Etincelles »

- ❖ 2 stages de 4 jours (2h/jour) – élémentaire
- ❖ 2 stages de 4 jours (1h/jour) – maternelle

→ **Chaque stage a été suivi d'une sortie au théâtre.**

Parcours théâtral « Etincelles »

- ❖ **Des ateliers au sein du PRE** : jeux de société, ateliers de lecture, ateliers créatifs PRE, création d'histoires
- ❖ **AMASCO** : 2 stages de 5 jours
- ❖ **Des sorties culturelles (42 sorties)** : médiathèque, institut du monde arabe, musée du Quai Branly, musée d'histoire naturelle, musée en herbe, aquarium de Paris, Basilique de Saint-Denis, Palais de la Porte dorée, centre Pompidou, Philharmonie, Mosquée de Paris, cinémathèque, musée des arts et métiers, la ménagerie, croisière, le Grand Rex, Centre culturel de la Courneuve, Musée Bourdel, Musée Zadkine, JO 2024, Le Louvre, Musée des arts modernes, Grand Palais, Fondation CHERQUI (Mathias CHERIT)
- ❖ **5 sorties spectacles**
- ❖ **2 sorties à la journée hors de Paris** : Bois-Le-Roi, Versailles, Berck (1 juillet / 1 août)

Bien-être et estime de soi : 2nd degré

Parcours théâtral

- ❖ **1 parcours du spectateur** (un atelier suivi d'une sortie théâtre)
- ❖ **2 stages de théâtre de 4 jours + 2 restitutions Mystère BOUFFE**

Parcours sport/santé

- ❖ **Ateliers sportifs** : mercredis après-midi et les vacances scolaires / En partenariat avec le service des sports
- ❖ **Ateliers CPS (Compétences Psycho-Sociales)** : 3 cycles de 4 ateliers CPS (2h/atelier pdt vac scolaires)
- ❖ **2 stages de 2 jours** d'escalade avec la salle Climb-up
- ❖ **Orientation vers les clubs et dispositifs municipaux**
- ❖ **Sorties sportives : piscine, tournois, parc de la Courneuve**
- ❖ Sensibilisation handicap, évènement dynamique, exploration match au Zénith, parcours « FOOTATENUE », visite musée, reportage, jeux de piste, découverte Zénith

Parcours culturel

- ❖ **2 ateliers Villette** : Dresseur de chien
- ❖ **Partenariat avec « Les Poussières »** : découverte Basilique
- ❖ **Des sorties culturelles** (MLC, dans Paris, au cinéma, à Versailles, JO 2024, bateaux-mouches)
- ❖ **Projet de création sonore** avec l'association Belladone en partenariat avec la Philharmonie
- ❖ 2 Matinées de préventions avec AUBER HELPS YOU

Soutien à la parentalité

Objectifs

- ❖ Renforcer le lien parent.s/enfant.s
- ❖ Accompagner les parents à prendre conscience des difficultés de leur.s enfant.s
- ❖ Orienter les familles vers les dispositifs de droit commun
- ❖ Permettre aux familles les plus précaires et isolées de partir en vacances

Nos partenaires :

Maison Pour Tous, CMP, CMPP, La Villette, les médiathèques, services ville, la ludothèque de Saint-Denis, Casita, centre Devereux, association alerte écran, LAEP, PSFP

Actions

- ❖ **32 ateliers « Sport en famille » (maternelle) :** *en partenariat avec le service des sports*
- ❖ **Ateliers et sorties en famille** *(cf. bien-être et estime de soi)*
- ❖ **12 Cafés des parents et 21 ateliers CPS :** *en partenariat avec Service Prévention santé et l'association alerte écran*
- ❖ **2 séjours familles à Saint-Hilaire**
- ❖ **Accompagnement dans les démarches** *(scolarité, santé, loisirs, etc.)*
- ❖ **Aides financières** *(santé, administration, loisirs, etc.)*
- ❖ **Médiations ethnopsychiatriques** avec le centre Devereux
- ❖ **Accompagnement LAEP**

Aides financières

Orientation systématique des enfants vers les centres de loisirs, tonus, l'école des sports...

5 aides financières

Moins de demande spécifique cette année. Le droit commun a pu être mobilisé dans l'ensemble : 2 pour la cantine et 3 pour les sports (935 €)

2 séjours familles

15 familles sont parties en séjours famille à Saint-Hilaire dont 11 ont bénéficié d'une aide financière.

Aucune prise en charge financière de santé

La mobilisation du droit commun a permis de répondre aux besoins.

Bilan des nouvelles actions

Médiation ethnopsychiatrique avec le centre Devereux

Bilan très positif

- 21 situations ont été abordées
- 13 médiations familiales

Bilan financier 2024

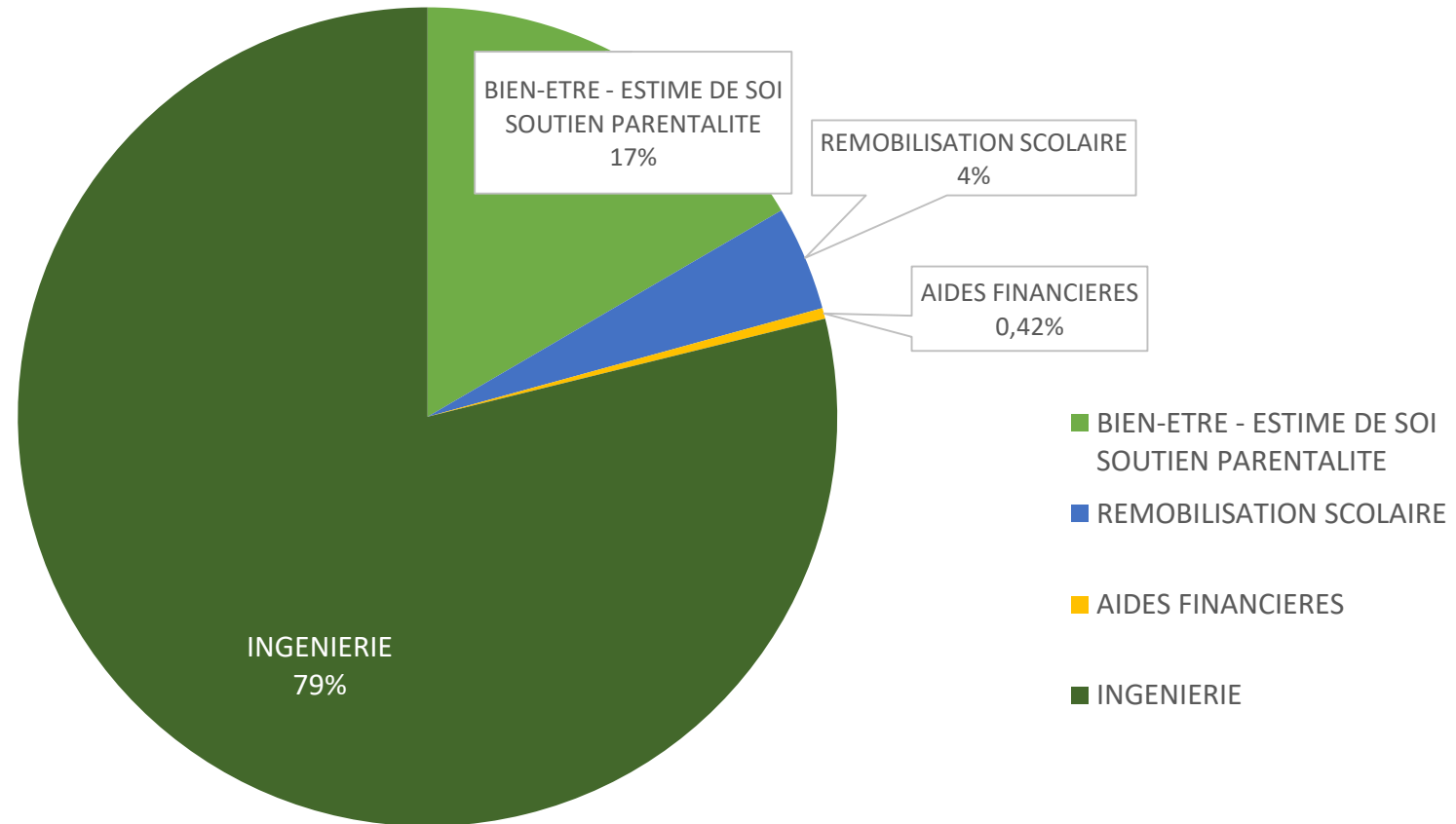
Le PRE d'Aubervilliers a bénéficié de 2 sources de financement principales :

- ❖ **ETAT/ ANCT** (*Agence Nationale de la Cohésion des Territoires*)
- ❖ **Ville d'Aubervilliers**

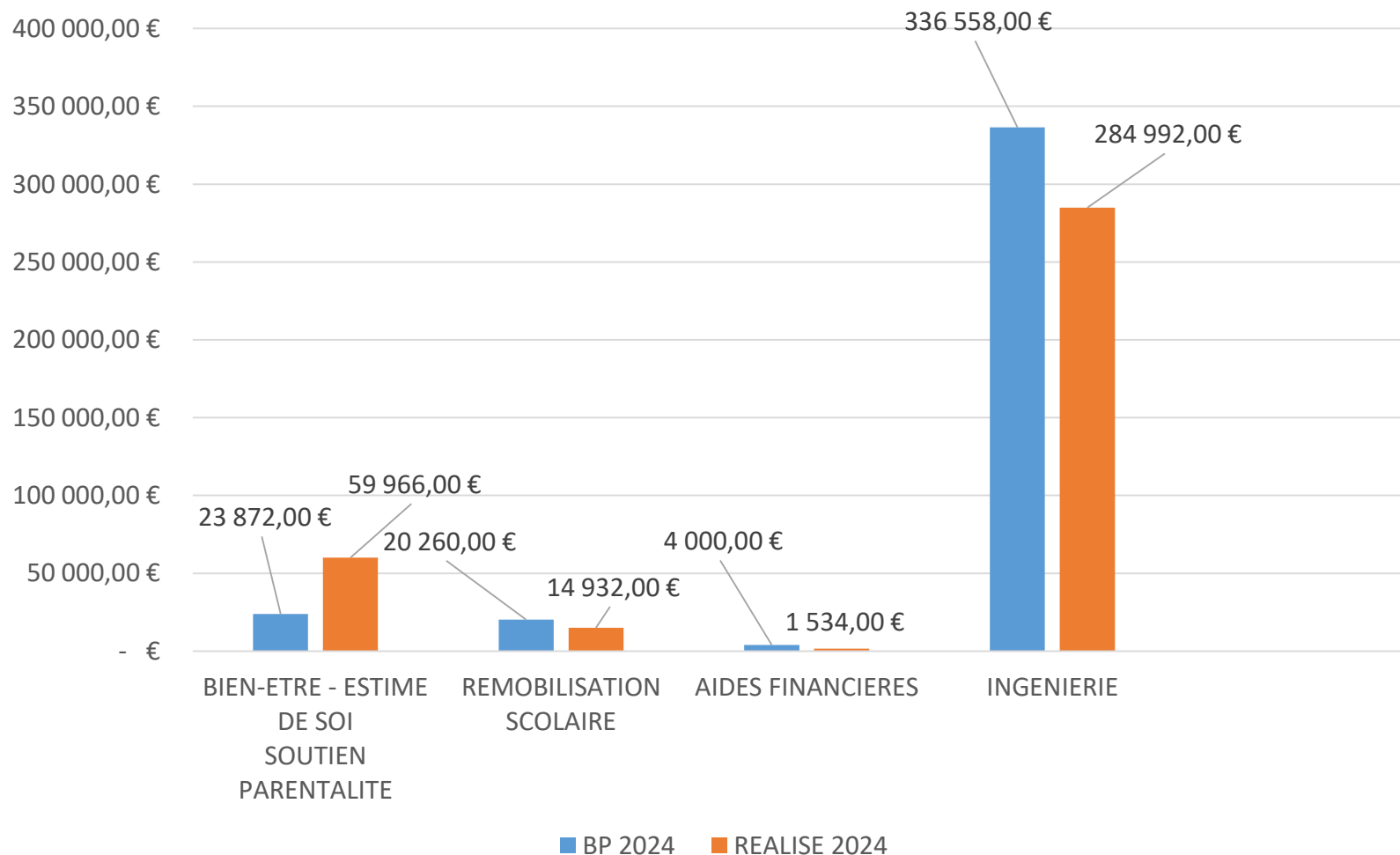
Les dépenses PRE 2024 (au 31/12/2024)

	BP 2024	REALISE 2024	% REALISE
BIEN-ETRE - ESTIME DE SOI SOUTIEN PARENTALITE	23 872 €	59 966 €	251%
REMOBILISATION SCOLAIRE	20 260 €	14 932 €	74%
AIDES FINANCIERES	4 000 €	1 534 €	38%
INGENIERIE	336 558 €	284 992 €	85%
TOTAL	384 690 €	361 424 €	94%

Les dépenses PRE 2024 (au 31 /12/2024)



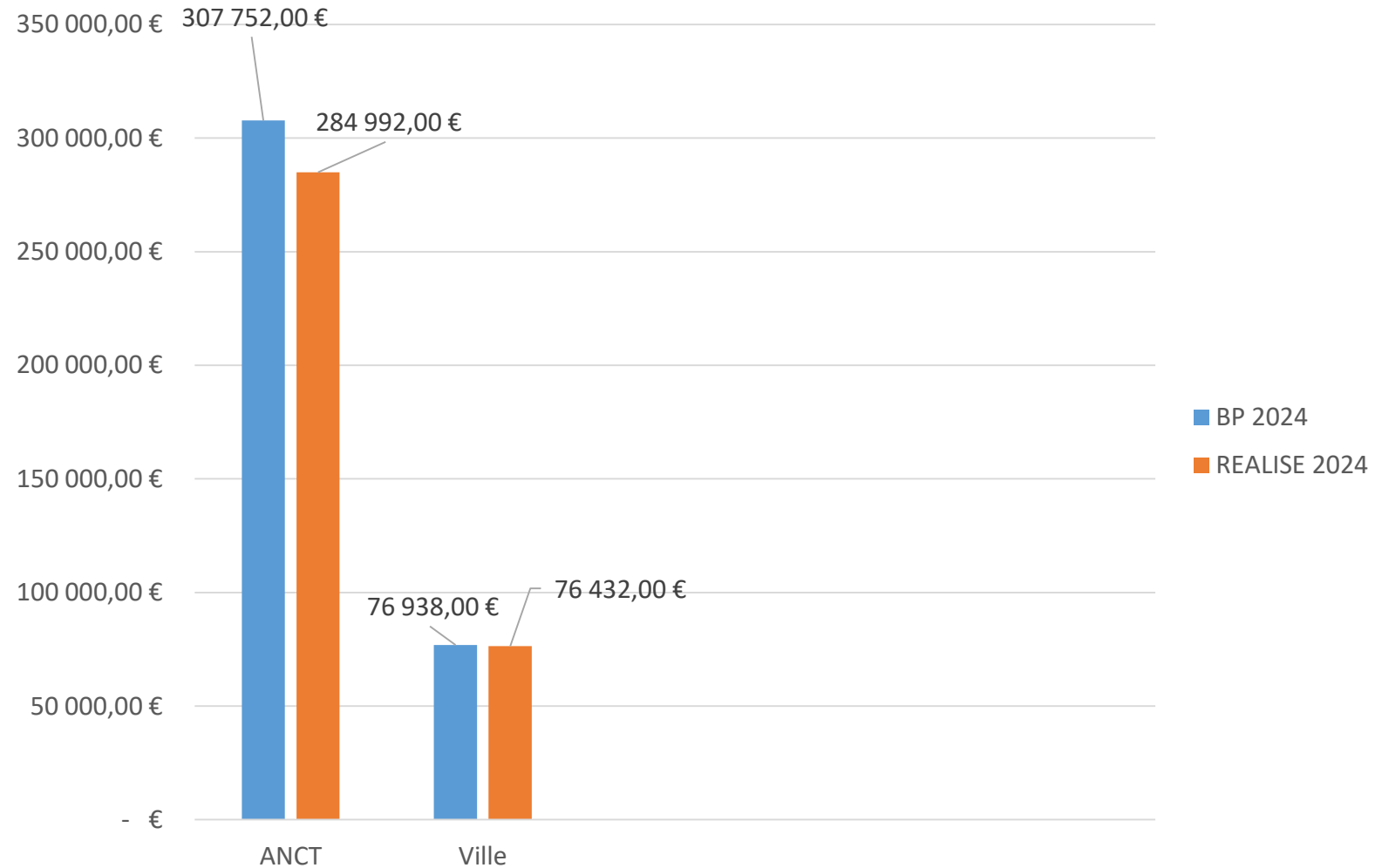
Comparatif dépenses BP 2024 et réalisées 2024 (au 31/12/2024)



Les recettes 2024

	BP 2024	REALISE 2024	% REALISATION	
ANCT	307 752,00 €	284 992,00 €	92,60%	
Ville	76 938,00 €	76 432,00 €	99,34%	
TOTAUX	384 690,00 €	361 424,00 €	93,95%	

Comparatif des recettes: BP 2024 / réalisées 2024



Les éléments importants 2024

Côté dépenses

Les dépenses ont été moins importantes que prévues en raison du départ d'éducateurs en cours d'année. Des actions n'ont pu être portées par le PRE.

Les besoins en aides financières ont été moins importants pour la seconde année consécutive (tant pour la santé que pour les inscriptions en club), le droit commun ayant été sollicité. Les aides ont donc principalement concernées les séjours famille (parentalité).

Budget prévisionnel 2025

Le PRE d'Aubervilliers bénéficiera de 2 sources de financement :

- ❖ **ETAT/ ANCT** (*Agence Nationale de la Cohésion des Territoires*)
- ❖ **Ville d'Aubervilliers**

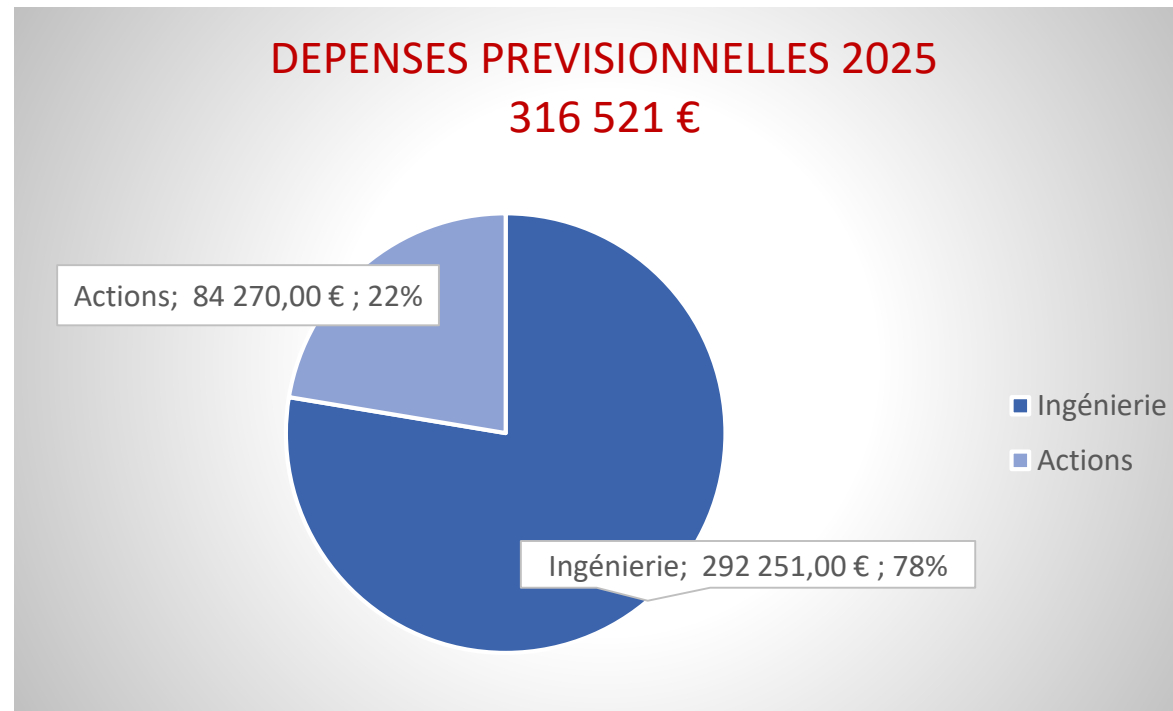
Les dépenses prévisionnelles 2025

Dépenses 2025	Montant	%
Ingénierie	292 251,00 €	78%
Actions	84 270,00 €	22%
TOTAL	376 521,00 €	100%

Les actions se déclinent en 3 axes de travail :

- Remobilisation scolaire
- Bien-être et l'estime de soi / soutien à la parentalité
- Les aides financières

Les dépenses prévisionnelles 2025



Éléments importants concernant les dépenses 2025

INGENIERIE

→ Réajustement des dépenses RH dans l'attente des recrutements

BIEN-ÊTRE ET ESTIME DE SOI

→ Intégration du volet parentalité car de nombreuses actions sont menées en famille.

→ Réajustement du budget en fonction des dépenses réelles : nombreuses actions gratuites (champ social) ou financées par les prestataires directement.

→ Poursuite du partenariat avec la direction des sports et volonté de développer les stages pendant les vacances scolaires.

REMOBILISATION SCOLAIRE

→ Poursuite des interventions d'un assistant pédagogique lors des ateliers d'aide aux devoirs.

AIDES FINANCIÈRES

→ Ajustement de l'enveloppe bien que les demandes soient fluctuantes d'une année sur l'autre.

Les axes de travail pour 2025

- ❖ Poursuivre les actions en place dans une dynamique territoriale
- ❖ Poursuivre la réflexion sur la mobilisation des parents et la liaison avec les partenaires
- ❖ Renforcer le soutien à la parentalité

Pôle RH

- ❖ Arrivée de la nouvelle coordinatrice de projet (le 3 mars 2025)
- ❖ Recrutement de 3 référents de parcours éducatifs en cours (transformation du poste d'animateur actée en CST)